

dit n° 1. Permettez-moi d'abord de signaler combien nous, de Renfrew-Nord, sommes fiers que la base des forces canadiennes de Petawawa soit située dans notre région. Cette base est très importante sur le plan économique, et sa présence ajoute, de bien des façons, au pittoresque de la région. Nous éprouvons beaucoup de respect à l'égard du commandant actuel du camp, le colonel Reilander, qui s'est acquitté de ses fonctions avec dignité et prestige, ce qui l'a amené à nouer de nombreuses relations publiques avec les diverses municipalités entourant la base.

Établi en 1905, ce camp a joué depuis un rôle très important dans l'économie de la région. Nous oublions parfois l'apport précieux du personnel du camp. Nous devons toujours nous le rappeler. Il y a quelques semaines, j'ai eu le privilège d'assister à la consécration d'une nouvelle chapelle à la base, et j'aimerais remercier le ministre et le ministre associé de l'intérêt qu'ils portent à des questions de ce genre. Dernièrement, il y a eu une tragique noyade dans la rivière Petawawa, près de la base. Dix-sept volontaires, rattachés à la base des forces canadiennes à Petawawa, ont effectué des recherches dans la rivière sur une distance de deux milles. Un événement de ce genre fait grandir le respect que les gens éprouvent pour nos forces armées canadiennes.

Pour conclure, j'aimerais dire au ministre et au ministre associé que s'ils ont du mal à trouver à Ottawa un emplacement pour l'édifice élevé que l'on propose de construire pour la Défense nationale, nous serons heureux de lui trouver une place dans la région de Pembroke-Petawawa. Peu nous importe s'il est tellement élevé qu'il projette une ombre sur Ottawa le soir. Je remercie encore une fois le ministre et le ministre associé pour l'excellente coopération que j'ai reçue d'eux depuis mon arrivée à Ottawa comme membre du Parlement en ce qui concerne de nombreuses questions qui sont de leur ressort.

M. Forrestall: J'aimerais dire un dernier mot avant la fin de notre étude du crédit n° 1. J'aimerais demander au ministre de dire quelques mots au sujet des règlements actuels régissant le vote des membres de nos forces armées. Il pourrait peut-être nous dire si le ministère trouve qu'ils répondent aux besoins actuels, ou si, vu le présent système de communication, il serait possible de relayer plus rapidement les renseignements concernant ces votes.

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur le président, je suis fort mécontent du système actuel. On dit depuis longtemps qu'il n'y a rien à faire, mais je ne puis le croire.

[M. Hopkins.]

M. Forrestall: Moi non plus.

L'hon. M. Hellyer: Je crois qu'en mettant assez d'énergie à résoudre le problème et avec nos communications modernes, nous pouvons faire en sorte que le résultat officiel des élections fédérales sera connu le soir même. Cette question électorale vient en tête de ma liste de choses à faire pendant les vacances d'été, et j'ai l'intention de rencontrer le directeur général des élections pour voir s'il peut proposer quelque chose qui m'aiderait à réaliser ce projet. J'espère pouvoir travailler avec lui et avec d'autres experts pour trouver le meilleur moyen de parvenir à mes fins, car je suis convaincu qu'il y a moyen de le faire.

M. Forrestall: Je vous remercie.

M. McIntosh: Monsieur le président, j'interviens maintenant pour avertir le député de Carleton de ne pas se laisser prendre à la réponse du ministre de la Défense nationale.

L'hon. M. Bell: Il n'a pas été pris.

M. McIntosh: L'honorable député a posé une question pour savoir s'il y avait ou non des fonds excédentaires. C'est une question que beaucoup de critiques de la politique de défense actuelle ont souvent posée. Laissez-moi rappeler le discours que le ministre a fait le 7 décembre 1966, et ses paroles à ce sujet. Auparavant, je tiens à dire que cet après-midi on lui a aussi demandé s'il niait ou confirmait la déclaration de son chef d'état-major de la défense. Il s'est tiré d'affaire en disant que les députés avaient souvent cité ces mots hors de leur contexte. Il n'a pas nié ou confirmé ces paroles. Il n'a pas non plus nié que la politique actuelle du ministère était orientée vers un rôle de maintien de la paix.

Dans sa déclaration à la Chambre à l'ouverture des débats sur ces crédits, le ministre a laissé subsister quelques doutes dans l'esprit des députés sur le sens de ses paroles. Je pense qu'il a oublié que certains d'entre nous ont assisté aux réunions du comité, pendant lesquelles le chef de l'état-major a fait certaines déclarations. Nous, de l'opposition, étions surtout impatients d'étudier son discours pour savoir ce qu'il entendait par «unification». Il ne nous a pas éclairés à l'époque. Laissez-moi mentionner plusieurs choses que j'ai dites à ce moment-là:

Nous, de l'opposition, étions surtout intéressés à étudier ce discours pour savoir ce que voulait dire le ministre...

J'ai demandé au ministre comment les trois services pouvaient être différents et demeurer inchangés, comment les trois armes séparées pouvaient être abandonnées au profit d'une